

1°) RATIFICATION de divers marchés de gré à gré passés avec la SEGEFOM et approbation des dévis estimatifs

M. le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier divers marchés passés avec la S.E.G.E.F.O.M. pour travaux de modernisation et de revêtement des rues de la Ville en 1959:

- | | |
|---|-------------|
| 1°) Marché de gré à gré du 25 Janvier 1959 approuvé le 30 Janvier 1959 pour travaux de divers tronçons de rues de la Ville (travaux supplémentaires du 13ème tronçon) dont le montant du détail estimatif s'élève à | 583.380.- |
| 2°) Marché de gré à gré du 29 Janvier 1959 approuvé le 5 Février 1959 pour travaux de réfection et de revêtement des rues de la Ville pour un montant de | 3.047.505.- |
| 3°) Marché de gré à gré du 9 Janvier 1959 approuvé le 5 Février 1959 pour travaux de modernisation de divers tronçons dans les rues de la Ville pour un montant de | 3.839.298.- |
| 4°) Marché de gré à gré du 6 Février 1959 approuvé le 12 Février 1959 pour modernisation de divers tronçons dans les rues de la Ville pour un montant de | 3.344.970.- |
| 5°) Marché de gré à gré du 12 Février 1959 approuvé le 19 Février 1959 pour travaux de modernisation de divers tronçons des rues de la Ville pour un montant de | 3.024.015.- |
| 6°) Marché de gré à gré du 20 Février 1959 approuvé le 25 Février 1959 pour travaux de modernisation de divers tronçons des rues de la Ville pour un montant de | 3.034.550.- |
| 7°) Marché de gré à gré du 19 Septembre 1958 approuvé le 29 Septembre 1958 pour travaux de réfection du revêtement des rues de la Ville pour un montant de | 3.034. 0.- |

M. Denis le 2 Février 1961
Le Chef de Division
seigneur J. Jouffreau

Le Maire,

LE MAIRE. - Messieurs, par convention en date du 10 Janvier 1961, la Caisse Centrale de Coopération Economique a consenti à la Commune de Saint-Denis, un prêt de 15.000.000 de francs CFA pour la construction de classes mobiles.

Je vous demande l'autorisation de prendre cette somme en compte au budget de 1960:

En recette au chap.XII -AN - Emprunt avec la CCE pour construction de classes mobiles	15.000.000
En dépenses au chapitre XXIV art.2 -Construction de classes mobiles	15.000.000

Adopté à l'unanimité.

LE MAIRE. - D'autre part, Messieurs, je vous demande de bien vouloir ratifier les marchés ci-après passés:

1°) avec M. Emile SERY: pour fourniture d'essence en Avril, Mai, Juin et Juillet 1959, marché de gré à gré en date du 14 Novembre 1960, approuvé le 5 Décembre 1960, chapitre XXXI bis, art. 1: Balayage des rues - enlèvement des ordures ménagères (charges des exercices antérieurs) 501.422.-

2°) avec M. ISSOP RAVATE: marché de gré à gré en date du 14 Novembre 1960, approuvé le 5 Décembre 1960 (chap.XXXI bis art.1: Entretien chemins communaux, fourniture de boulons etc...) 18.100.-

à marché de gré à gré en date du 14 Novembre 1960, approuvé le 5 Décembre 1960 (chap.XXXI bis art. 4: Entretien matériel automobile de voirie) fourniture d'un mètre aluminium etc.. 9.671.-

- Marché en date du 14 Novembre 1960 approuvé le 5 Décembre 1960, pour fourniture de madriers de sapin (chap. XXXI bis, art. 1) 105.000.-

- marché de gré à gré en date du 14 Novembre 1960, approuvé le 5 Décembre 1960, pour fourniture de sœurs, chap. XXXI bis, art. 1 750.-

433.923.-

3°) avec M. ISSOP RAVATE: Marché de gré à gré en date du 7 Décembre 1960, approuvé le 16 Décembre 1960, pour fourniture de 334 madriers de sapin pour confection de trousses en 1960 475.950.-

*Chap. XXXI bis
F. S. R. 1960
M. Sery
M. Issop Ravate
M. Sery*

Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.